

**NAMUR**

# QUE FAIRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME ?



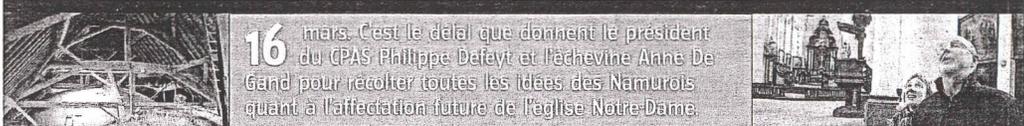
CAHIER  
CENTRAL 2-3

- **Que faire de l'église Notre-Dame?** C'est la question que se posent Ville et CPAS de Namur
- **Pour y répondre**, ils lancent un appel à idées aux Namurois
- **La date buttoir** pour la récolte des idées est fixée au 16 mars

NAMUR

# Qui a des idées pour l'église Notre-Dame?

L'église Notre-Dame est sans conteste la plus belle et la plus unitaire de Namur. On accepte d'autant moins qu'elle ait été si longtemps fermée au public et pratiquement laissée à l'abandon. **Paul Philippot, Professeur ULB**



**16** mars. C'est le délai que donnent le président du CPAS Philippe Defeyt et l'échevine Anne De Gand pour récolter toutes les idées des Namurois quant à l'affectation future de l'église Notre-Dame.



La Ville de Namur et le CPAS lancent un appel à idées: quel avenir culturel donner à l'ancienne église Notre-Dame, joyau à restaurer et animer?

● Jean-François PACCOT

Inoccupée et désaffectée, l'ancienne église Notre-Dame est à l'abandon. Sans soin, elle se dégrade. Or, en plein cœur de la Ville, elle constitue à la fois un élément historique et patrimonial exceptionnel, et une opportunité unique de créer un lieu culturel-nouveau, dans un cadre hors pair.

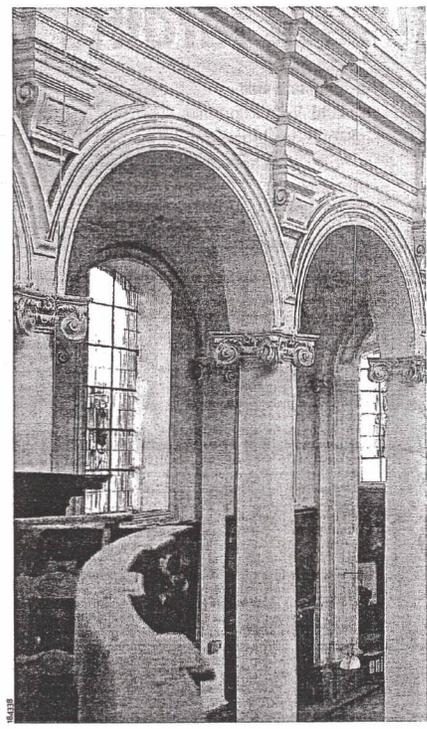
**La Région wallonne n'octroiera des subsides que si un projet culturel existe.**

95%. Appel à ensuite été fait à un architecte (François-Michel Brismoutier, de Temploux) pour un premier état sanitaire des lieux. Celui-ci inspecta le bâtiment, pour dresser une liste de travaux urgents à réaliser. Ses conclusions sont sorties en décembre dernier: des réparations nécessaires (toitures, maçonneries, vitraux etc.) pour 1,9 million d'€.

OK pour financer tout cela, mais, clame-t-on à la Ville, à la condition unique que ces subsides wallons de 95 % soient accordés.

Or, la Région n'octroiera cet argent que si, au-delà de la remise en état, existe un projet d'affectation culturelle: pas question d'un deuxième Saint-Loup à Namur.

Voilà pourquoi la démarche d'aujourd'hui: rassembler les idées, et définir, en large concertation, un projet pour les lieux. Quand la décision sera prise pour l'avenir, on parlera travaux. ■



**Travaux urgents**  
C'est depuis un an (l'affaire du fameux réveillon, lire l'encadré ci-contre) que Ville et CPAS ont décidé de sortir des oubliettes ce dossier *église Notre-Dame*. Contact a d'abord été pris avec la Commission des monuments et sites ainsi qu'avec l'administration du patrimoine de la Région wallonne. L'église et son mobilier sont en effet repris dans la liste du patrimoine exceptionnel de la Région wallonne, ce qui ouvre la porte à des subsides de rénovation de

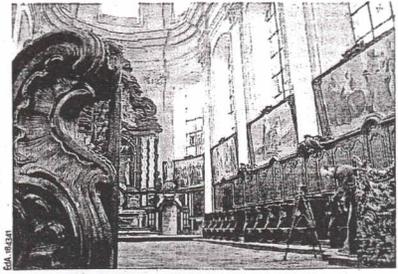


Un monument exceptionnel, oublié des Namurois, et qui mérite mieux que son actuel abandon.

**VITE DIT**  
**Le réveillon avorté de 2007**  
Pourquoi, soudain, ce réveillon du dossier Notre-Dame? À l'origine, il y eut ce fameux réveillon avorté, il y a un peu plus d'un an. Jusque là, le gestionnaire de l'édifice, à savoir le CPAS de Namur, y tolérât de temps à autre l'organisation d'un événement culturel ou autre. Fin 2007, un groupe se proposa d'y organiser une soirée de Nouvel An. Un réveillon, dans une église, même désaffectée? L'autorisation fut refusée, sur base notamment d'un refus des pompiers. Mais, explique Philippe Defeyt, l'occasion fut mise à profit pour entamer une réflexion plus profonde: que va-t-on faire de Notre-Dame?  
**Des années**  
Les idées transmises par les citoyens seront examinées par un groupe d'échevins réunissant Anne De Gand, Tanguy Aussart, Philippe Defeyt et Bernard Ducroffe. Leurs conclusions seront intégrées dans le cahier de charge transmis à l'auteur de projet qui sera désigné pour la transformation. Cela durera longtemps: il faudra d'abord monter le dossier, obtenir les subsides, puis démarrer la rénovation. Combien d'années? Nul ne le sait. Mais cette durée, c'est le prix à payer pour une réalisation de qualité, commentent Anne De Gand et Philippe Defeyt. Et puis, il faut bien démarrer un jour.  
**Visiter, s'informer**  
Pour les personnes qui le souhaitent, une visite est organisée le samedi 28 février; de 9 à 13 h, mais il faut s'inscrire: Olivier Hissette, 0475/75115.  
Pour toute info: Laurent Smolders, cabinet de l'échevine de la culture, 081/246941 laurent.smolders@ville.namur.be

## Musée? Salle d'expo? de concert?

L'appel aux idées est le plus large possible: le débat est ouvert. Mais on ne peut pas tout faire dans pareil monument.



la configuration des lieux, qui doit être préservée, ne permet pas n'importe quelle occupation.

ble: que les imaginations travaillent! Attention toutefois: l'édifice est classé. Pas question de le défigurer, de le tronçonner, de le transformer en hôtel ou en patinoire... De plus, même si l'église est désaffectée, il faudra tenir compte de l'esprit général des lieux: oui, certainement, à des expositions style *Europalia*. Mais pourra-t-on, par exemple, accepter une expo d'artiste provocateur genre les *cochons tatoués* de Wim Delvoye? Autre élément délicat: le chauffage. Héberger une activité nécessitant 20 degrés en permanence serait impayable. Enfin, explique l'échevine Anne De Gand, le projet doit prendre en considération les besoins namurois, éviter de doubler avec d'autres infrastructures fonctionnant déjà. ■

sur un élément patrimonial (peintures, stalles...) et sur les abords (le parvis extérieur). L'appel est le plus large possible.

## Abandonnée, laissée aux voleurs...

Coût estimé: 529.000 € pour les toitures, 109.000 € pour les maçonneries, 616.000 € pour les vitraux, 149.000 € pour les enduits... Les estimations de l'architecte Brismoutier pour une restauration de l'église Notre-Dame ne sont pas minces. Et il faudra y ajouter les équipements techniques liés à la réaffectation du bien: au total, on sera vite à entre 2 et 2,5 millions d'€, estime Philippe Defeyt. Mais s'y ajoute un autre problème, celui des œuvres d'art. Où sont-elles? Depuis la désaffectation du monument, certains objets précieux (calices, petites statues...) ont été mis en sécurité, au musée diocésain ou à la fondation d'Harscamp. Mais d'autres, plus volumineux, ont disparu, victime de voleurs et de vandales. L'IRPA (Institut royal du patri-



Des infiltrations d'eau ont causé ça et là des dégâts, même si, dans l'ensemble, l'état général du bâtiment reste bon. moine artistique) s'en est ému, et en a informé la police fédérale. Autre point d'interrogation: que vaut l'orgue? Mérite-t-il une remise en état? ■

## Sépulture des comtes de Namur

L'église Notre-Dame fut construite en 1749 par les Récollets, branche des Franciscains, ou Frères mineurs, qui avaient là leur couvent depuis 1224. Le bâtiment, édifié sur les plans de l'architecte Maljean, remplaçait une église romane qui menaçait ruine, ébranlée par les inondations de 1740. Cette église avait servi notamment de lieu de sépulture à plusieurs comtes de Namur. La nouvelle construction intégrera des éléments antérieurs: les escaliers donnant accès aux combles, sont par exemple réalisés avec d'anciennes pierres tombales retaillées! À la révolution française, la communauté des récollets fut dispersée et l'église et son couvent vendus comme bien national. La fondation d'Harscamp, créée pour gérer le legs de la fortunée bienfaitrice Isabelle Brunell, l'acheta alors, pour y créer un hospice, aujourd'hui géré par le CPAS, tandis que l'église était affectée au culte paroissial.



Construite en 1749 au cœur du quartier de Filon, l'église Notre-Dame a conservé son unité architecturale classique et son mobilier baroque.

encore intacts, ce qui est exceptionnel: maître autel, stalles, marbres, confessionnaux, tableaux... Trop grande et en surmembre par rapport à d'autres églises du centre ville, l'église Notre-Dame fut, à partir des années 1980, de moins en moins utilisée pour le culte, jusqu'à sa complète désaffectation en 2004. Elle porte, depuis lors, un nouveau nom officiel: « Centre culturel d'Harscamp. » ■ I.-F.P.